

L'Adresse—M. Oberle

M. Fulton: Je crois que cette mesure se passe d'explications. Tous nos concitoyens voudraient bien qu'une telle chose se réalise; le Parlement pourrait contribuer concrètement à faire régner davantage la paix sur notre planète.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ NUCLÉAIRE

MESURE MODIFICATIVE

M. Jim Fulton (Skeena) demande à présenter le projet de loi C-215, tendant à modifier la Loi sur la responsabilité nucléaire (prescription).

M. le Président: Le député a-t-il la permission de présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Fulton: Monsieur le Président, ce projet de loi vise à prolonger la période prévue pour les poursuites et autres actions judiciaires que pourraient tenter les Canadiens au sujet des accidents nucléaires ou des problèmes médicaux susceptibles de survenir dans les cas d'exposition à des matières nucléaires de toutes sortes. Je crois que la Chambre voudra adopter une telle mesure.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

● (1510)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE DISCOURS DU TRÔNE

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 7 octobre, de la motion de M^{me} Collins: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session; ainsi que de l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra) (p. 44).

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, nous vivons à une époque captivante, d'une importance critique pour l'avenir du pays. Nous sommes témoins d'une évolution sans précédent dans laquelle nous précipitent impitoyablement les progrès de la science et de l'application de la technologie. Cette période offre également des occasions sans précédent à notre pays et à tous les Canadiens. Toutefois, et comme c'est pratiquement toujours le cas, elle s'accompagne de risques et de défis à relever.

Je ne saurais vous dire, monsieur le Président, à quel point je suis fier aujourd'hui d'intervenir à la Chambre, afin d'accorder mon appui à un discours du trône qui, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, accorde aux sciences et à la technologie une place aussi prédominante dans le programme politique du gouvernement.

D'aucuns prétendent que nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle. Chose certaine, je peux vous garantir, monsieur le Président, qu'un nouvel ordre économique s'annonce. Ce nouvel ordre suppose de nouveaux rôles pour le secteur privé, pour les hommes de science et pour nos citoyens, ainsi que des changements pour le gouvernement fédéral.

Dans ce nouvel ordre international, les sciences et la technologie influent profondément sur l'économie du pays, sur le commerce international et sur notre vie au foyer et au travail, de nouvelles façons. Cette situation entraîne des changements que nous tenons pour acquis, car ils se produisent quotidiennement, mais qui, au cours des 25 ou 30 prochaines années s'accumuleront, au point de transformer notre situation socio-économique aussi profondément que la révolution industrielle depuis 200 ans.

Ne nous faisons pas d'illusion. Le Canada n'a aucune place garantie ou retenue dans ce nouvel ordre. Ce n'est qu'en travaillant avec acharnement, en prenant les bonnes décisions à chaque tournant, en adoptant de nouvelles attitudes et en unissant nos efforts que nous pourrions améliorer les perspectives d'emploi au Canada et notre niveau de vie et accroître encore davantage le prestige dont nous jouissons dans le monde entier. Les Canadiens commencent à se rendre compte que si nous parvenons à faire un usage efficace et prompt de la recherche et du développement que cela influencera de façon décisive le nombre des emplois que nous pouvons créer chez nous, l'accès du Canada à des marchés internationaux, et la compétitivité des entreprises et des produits canadiens. De nouveaux débouchés s'ouvrent à nous lorsque nous réussissons, par le biais de la science et de la technologie, à atteindre des objectifs nationaux pour protéger et sauvegarder l'environnement, moderniser le marché du travail de façon à permettre aux hommes et aux femmes d'y jouer des rôles également importants, raccourcir les distances, ce qui a toujours revêtu une importance primordiale à nos yeux, et unifier notre grand et vaste pays.

Lors de la première partie de son mandat, le gouvernement a orienté la nation dans une voie nouvelle. Avec cette nouvelle orientation, nous formons de nouvelles associations avec les provinces dans les domaines de la science et de la technologie, avec les milieux des sciences et du génie, des affaires et de la main-d'oeuvre. Cette orientation nouvelle permet de réunir les efforts déployés dans tous les secteurs à la poursuite de normes élevées de qualité dans les domaines de l'éducation, de la technologie, du développement et de l'innovation industrielle. Elle vise à nous permettre de mobiliser toutes nos énergies en vue d'atteindre un nouvel objectif national. Cette orientation, nous l'avons adoptée, non pas parce qu'elle correspond à une stratégie pratique ni même parce qu'elle coïncide avec notre idéologie politique, mais bien parce qu'elle s'impose de toute urgence.

La restructuration de l'économie nationale, le changement de nos attitudes et la modernisation de nos industries est une tâche si gigantesque que pas un seul secteur, ni même le gouvernement fédéral en dépit de tous les instruments puissants dont il dispose, ne pourrait y réussir seul. Il faut pour cela une action concertée et réfléchie, et des professeurs, des agriculteurs, des pêcheurs, des hommes d'affaires, des bûcherons et des étudiants de qualité. Voilà pourquoi il s'imposait que nous